

Colloque international CIA2
Connaissances et Information en Action
2^{ème} édition



**De la perception du risque
à l'action en contexte
numérique**

3 et 4 avril 2019
Bordeaux



Le colloque CIA 2 est l'aboutissement du **projet de recherche eRISK "Risques numériques et école 2.0"** (voir <https://erisk.hypotheses.org/>), porté par l'équipe RUDII (Représentations, Usages, Développement et Ingénieries de l'Information) de l'IMS UMR CNRS 5218, à l'Université de Bordeaux et soutenu par la Fondation MAIF. Ce colloque est la seconde édition de Connaissances et Information en Action. La première, en 2014, avait été consacrée à l'analyse des pratiques informationnelles et de la gestion des connaissances dans des domaines émergents. Cette nouvelle édition s'inscrit toujours dans une perspective pluridisciplinaire, appelant à croiser plusieurs champs scientifiques, principalement en sciences humaines et sociales et notamment en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, sciences du langage, sciences de la gestion, de la cognition, mais aussi en sciences et techniques (plus particulièrement autour des enjeux liés aux données)...

En mettant en relation des chercheurs et des professionnels travaillant sur les représentations, les pratiques, les usages ou les ressources, il s'agira d'interroger et de développer des connaissances en contexte intégrant des problématiques de risques liées aux usages numériques. Le colloque est par conséquent ouvert aussi bien aux scientifiques, professionnels de l'éducation, des médiations, et de tous domaines, dans des dimensions interculturelles et internationales.

Cadrage scientifique

Ces dernières années, la notion de **risque numérique** a envahi les médias. De nombreuses parutions d'ouvrages laissent à penser que le numérique serait porteur de toutes sortes de menaces, que ce soit au niveau informationnel, psycho-social, éthique, cognitif, sanitaire, technique, socio-économique ou juridique. Pour ne prendre que deux exemples, on peut citer la dénonciation des risques d'addiction et de « techno-dépendance » chez les jeunes (Lardellier et Moatti, 2014) et celle de l'appauvrissement des pratiques de lecture (Carr, 2011). Cette approche par le risque a tendance à figer la description des pratiques individuelles et sociales dans des catégories qui ne reflètent pas leur évolution et leur diversité, ni la capacité des acteurs à innover, qui implique justement de prendre des risques.

L'intention, dans ce colloque, sera d'aller au-delà d'une approche stigmatisante du risque. Il s'agira plutôt de le considérer comme le centre de discours, de représentations et de pratiques qu'il est nécessaire de déconstruire et de comprendre pour proposer un accompagnement adapté.

Selon Ulrich Beck, « les risques désignent un futur qu'il s'agit d'empêcher d'advenir ». Réels et imaginaires à la fois, ils sont, selon lui, « l'événement non-encore survenu qui motive l'action » (Beck, 2008). Ainsi, la « mise en risque croissante du monde » est aussi dénoncée par Patrick Peretti-Watel. Pour ce dernier, le risque « est un danger sans cause, un dommage sans faute, qui pourtant devient prévisible et calculable » (Peretti-Watel, 2010). Le ressenti de risques numériques inciterait donc les individus à agir : comment ? de quelles façons ? avec quel regard critique sur leurs pratiques ?

Le terme de risque numérique est souvent utilisé pour désigner les dangers liés à la sécurité des systèmes informatiques, notamment en informatique et en sciences de gestion. Le domaine du droit est également concerné, autour des problèmes de sécurité de l'information, de protection des données personnelles (Rouvroy, 2014) et de e-réputation (De Juaye, 2014). D'autres publications concernent également les questions

éthiques, dans les domaines sensibles de la protection des informations personnelles comme celui de la santé.

En psychologie, les risques numériques sont traités du point de vue de la surcharge cognitive (Tricot, 1998) et des addictions (Stiegler et Tisseron, 2010 ; Blaya, 2015). La notion de **risque informationnel** est, quant à elle, souvent reliée à la gestion des connaissances (Robert et Pinède, 2012), aux problèmes de manipulation et d'évaluation de l'information (Serres, 2012), d'asymétrie de l'information (Pariser, 2001 ; Cardon, 2015). Pour le manager d'une entreprise, le risque numérique est lié à la sécurité des données, d'informations stratégiques ou à la réputation de l'entreprise.

S'agissant de l'éducation et de la perception des risques liés aux usages des technologies numériques, un rapport publié en 2008 par Christine Dioni, "Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique", mettait l'accent sur les problèmes de décalage entre les perceptions des élèves et des enseignants ainsi qu'entre les perceptions mutuelles et la réalité des pratiques (Dioni, 2008). Qu'en est-il dix ans après ?

Les enjeux des pratiques numériques en termes d'apprentissages (Hayles, 2016 ; Jehel et Saemmer, 2017), les risques socio-économiques liés à la fracture numérique (Plantard, 2011) amènent les acteurs de l'éducation à s'interroger sur les moyens efficaces permettant d'y faire face. La notion de **risques médiatiques** est également employée pour dénoncer les contenus inappropriés, tels que la violence, l'incitation à la haine ou la pornographie sur internet appelant la mise en place de normes (Jehel, 2011). Actuellement, le **risque de manipulation idéologique et politique** est remis sur le devant de la scène médiatique à travers l'analyse des théories du complot, la thématique des « fake news » et la sensibilité des jeunes à la propagande.

Pour l'éducateur, le risque est aussi lié aux usages illicites de l'information par les élèves, en tête desquels on trouve l'usage d'informations qui tombent sous le coup de la loi (loi sur la liberté de la presse de 1881, loi du 13 juillet 1990, dite loi Gayssot interdisant de diffuser des informations à caractère révisionniste, raciste et sexiste, faisant l'apologie de l'intolérance, par exemple). De nombreux autres usages peuvent poser problème, tels que le non-respect d'autrui, de la vie privée d'enseignants, de personnels de l'éducation ou d'autres élèves. Les situations dites de "cyberharcèlement" via les outils du web 2.0 sont aussi des problèmes que les éducateurs ont à gérer (messages ou diffusion de vidéos via des chaînes personnalisées et en direct avec Snapchat ou Periscope par exemple). Les pratiques numériques des jeunes sont d'autant plus complexes qu'elles mêlent créativité et développement de compétences, intimité et exposition de soi. La sphère internet constitue donc aujourd'hui un écosystème dans lequel se positionne inévitablement la relation entre l'enseignant et ses élèves.

Ces travaux pluridisciplinaires ont pour point commun de chercher à identifier ce que le numérique fait à l'individu et à la société dans différents contextes (éducatifs, professionnels, politiques...). L'objectif de ce colloque sera de mettre en regard ces discours sur le risque avec les pratiques et les représentations qui mobilisent les acteurs sur différents terrains professionnels et éducatifs, d'expliquer leurs enjeux en contexte numérique.

Nous partons du principe que les individus sont dotés de capacités de résilience (Tisseron, 2013) dans un monde en mutation. La perception des risques numériques

peut-elle être une ressource ou un levier pour développer une culture critique en contexte numérique, et à quelles conditions (Capelle et al., 2018) ? Nous invitons chercheurs, professionnels et doctorants à venir échanger et débattre sur les moyens dont nous disposons aujourd'hui pour **passer de la perception des risques, à l'information sur les risques, de l'information à la connaissance, et de la connaissance à l'action** (Liquète, 2011). Pour cela, nous proposons aux contributeurs de s'inscrire dans l'un des trois axes de réflexion suivants.

Axes de recherche et de réflexion

Axe 1 : Repérer les déterminants et les expressions de la perception des risques numériques

Cet axe vise à interroger la façon dont les individus sont amenés à percevoir, identifier et catégoriser les risques. En particulier, on peut chercher à identifier les sources d'information et les discours sur les risques, leurs contextes, leurs contenus en situation. La perception des risques pourra être interrogée dans une perspective diachronique : comment se développe et évolue la perception des risques au sein d'une communauté d'utilisateurs ? Pourquoi et comment les acteurs sont-ils amenés à s'informer et à mettre en place des moyens de détection et de qualification des risques en situation ? Les travaux pourront analyser les pratiques numériques formelles et/ou informelles dans différents contextes (de loisirs, éducatifs, professionnels, etc.).

Axe 2 : Agir au-delà des risques numériques

Ce deuxième axe interrogera la façon dont les utilisateurs agissent en situations à risques. Les études de terrains concernant l'action face aux risques numériques ou les organisations qui mettent en rapport systèmes d'informations, gestion et représentation du risque dans un contexte numérique, seront privilégiées.

Il s'agira de montrer et de discuter la façon dont les individus sont ou deviennent en capacité d'agir (*empowered*). La notion d'« agir » social (Baltz, 1998), informationnel (Simonnot, 2009 ; Cordier et Stalder, 2017), communicationnel (Mallowan, 2012) et professionnel (Lehmans, 2015) pourra être féconde pour analyser les modalités d'action et d'engagement au-delà des risques. Notamment, on peut se demander comment les acteurs réagissent dans un contexte de discours sur les risques, quels comportements ils développent (refus, négation, enfermement, contournement...) pour pouvoir, malgré les représentations sur les dangers du numérique, mettre en place des stratégies d'action. Mais on peut aussi s'interroger sur les comportements individuels dans les situations de risques avérés et sur les effets de l'information ou de la formation.

Axe 3 : Prévenir et gérer les risques numériques en contexte d'éducation et de formation

Faut-il éduquer pour prévenir les risques numériques au 21^{ème} siècle ? Si oui, de quelle façon ? Si non, quelles sont les alternatives possibles ? Comment est traitée la prévention des risques dans l'éducation ? Plus généralement, la question des enjeux d'éducation au numérique, et d'éducation aux médias et à l'information (EMI) sera abordée. La réflexion pour ce troisième axe proposera un regard critique sur l'éducation au numérique (Jehel et Saemmer, 2017). Elle cherchera à dépasser l'approche par le risque pour proposer des pistes d'actions de prévention ou de formation concrètes face aux risques numériques.

Bibliographie

Baltz Claude (1998) Une culture pour la société de l'information ? Position théorique, définition, enjeux, *Documentaliste-Sciences de l'information*, 35(2), p. 75-82.

Beck Ulrich (2008) *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Flammarion.

Blaya Catherine (2015) Les jeunes et les prises de risque sur Internet. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 63(8), p. 518-523. URL : https://projet.chu-besancon.fr/pmb/PMB_Ecoles/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1046

Capelle Camille, Cordier Anne, Lehmans Anne (2018) Usages numériques en éducation : l'influence de la perception des risques par les enseignants, *RUNED18 Colloque international francophone Usages du numérique en éducation : Regards Critiques*, Mars, Lyon, France.

Cardon Dominique (2015) *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure: Nos vies à l'heure des big data*. Paris, Seuil.

Cordier Anne, Stalder Angèle (2017) Modes d'appréhension et de dissémination des cultures de l'information dans l'École. Les conditions de la reliance, *Communication & Organisation*, 1(51), p. 67-76. URL : <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-communication-et-organisation-2017-1-page-67.htm>

De Juaye Thibault du Manoir (2014) Le risque informationnel au filtre du droit. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 51(3), p. 37-40.

De Smedt Thierry, Romain Lysiane et Remacle Odile (2004). Risques et communication : la communication dangereuse. *Recherches en communication*, 22. URL : <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/issue/view/381>

Dioni Christine (2008) Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique. *INRP*, URL : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00259563/document>

Hayles N. Katherine (2016) *Lire et penser en milieux numériques. Attention, récits, technogénèse*, Grenoble, UGA.

Jehel Sophie (2011) *Parents ou médias, qui éduque les préadolescents ? Enquête sur leurs pratiques : TV, jeux vidéo, radio, internet*, Paris, Erès éditions.

Jehel Sophie (2015) Les pratiques des jeunes sous la pression des industries du numérique, *Le Journal des psychologues*, 331(9), p. 28-33.

Jehel Sophie, Saemmer Alexandra (2017) Pour une approche de l'éducation critique aux médias par le décryptage des logiques politiques, économiques, idéologiques et éditoriales du numérique, *tic&société* [En ligne], 11-1 | 2ème semestre, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 02 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/2251>

Lehmans Anne (2015) Vers une gestion participative de la connaissance dans les communautés de pratique émergentes : de l'économie à l'écologie de la connaissance, *Communication & management*, 12(1), p. 81-95. URL : <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-communication-et-management-2015-1-page-81.htm>

Liquète Vincent (2011) Des pratiques d'information à la construction de connaissances en contexte: de l'analyse à la modélisation SEPICRI. *HDR*, Université de Rouen.

Liquète Vincent (Dir.) (2014) *Cultures de l'information*, Les essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions.

Mallowan Monica (2012) Intelligence et transculture de l'information, *Communication & Organisation*, 2(42), p. 27-48.

Pariser Eli (2011) *The filter bubble: What the Internet is hiding from you*. UK, Penguin.

Peretti-Watel Patrick (2010) *La société du risque*. Paris, La Découverte.

Plantard Pascal (2011) *Pour en finir avec la fracture numérique*. Paris, Fyp éditions.

Robert Pascal, Pinède Nathalie (2012) Le document numérique : un nouvel équipement politique de la mémoire sociale ? *Communication et organisation*, 42, p. 191-202.

Rouvroy Antoinette (2014) Des données sans personne : le fétichisme de la donnée à caractère personnel à l'épreuve de l'idéologie des Big Data., *Contribution en marge de l'Étude annuelle du Conseil d'État*. Le numérique et les droits et libertés fondamentaux.

Serres Alexandre (2012) *Dans le labyrinthe. Évaluer l'information sur internet*. Caen, C&F Editions.

Simonnot Brigitte (2009) Culture informationnelle, culture numérique : au-delà de l'utilitaire, *Les Cahiers du numérique*, 3(5), p. 25-37. URL : <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-3-page-25.htm>

Stiegler Bernard et Tisseron Serge (2010) *Faut-il interdire les écrans aux enfants ?*, Paris, Mordicus.

Tisseron Serge (2013) Résiliences : ambiguïtés et espoirs, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 4(72), p. 17-21. URL : <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-responsabilite-et-environnement1-2013-4-page-17.htm>

Tricot André (1998) Charge cognitive et apprentissage. Une présentation des travaux de John Sweller, *Revue de Psychologie de l'Éducation*, 3, p. 37-64.

Langues

Les langues officielles sont le français et l'anglais, pour les présentations et les actes du colloque.

Soumissions des propositions

Les propositions doivent être déposées sur la plateforme <http://cia2.sciencesconf.org/> **avant le 15 octobre 2018** au format doc, docx ou odt et rédigées en Times 12, interligne simple.

Les éléments attendus sont :

- Le titre de votre communication (au maximum 180 caractères espaces compris)
- L'axe thématique du colloque dans laquelle la proposition s'insère (voir l'appel)
- Un résumé de 7 000 caractères espaces compris, faisant apparaître la problématique, le terrain, la méthode, les premiers résultats obtenus.
- Une bibliographie
- 4-5 mots clés

Chaque proposition sera examinée par deux évaluateurs en double aveugle, qui estimeront sa pertinence, sa validité scientifique, son originalité et la clarté de sa présentation.

Les propositions de contributions doivent être anonymes. Le document ne doit contenir ni nom ni affiliation ni aucune référence à un laboratoire, équipe d'accueil ou établissement. Si un passage est nécessaire pour la continuité d'un texte, l'auteur remplacera les éléments par une suite de caractères XXX. Dans le cas d'une acceptation, il sera demandé aux auteurs de mettre à jour le document avec leurs noms, prénoms, affiliations complètes et références bibliographiques retirées.

Publication des actes

Après soumission et réévaluation des actes du colloque définitifs, les textes retenus feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif.

Calendrier

Date limite d'envoi des résumés : 15 octobre 2018

Notification d'acceptation ou de refus : 15 janvier 2019

Date limite d'inscription au colloque et dépôt des résumés : 1er février 2019

Envoi des textes complets (1^{ère} version) : 25 mars 2019

Envoi des textes finalisés pour expertise : 1^{er} juin 2019

Retour des expertises : 15 juillet 2019

Envoi des textes pour publication : 30 août 2019

Modalités d'inscription

Forfait chercheurs (inscription+pauses café+buffets déjeuner+repas de gala) : 200 euros

Forfait doctorants (inscription+pauses café+buffets déjeuner+repas de gala) : 90 euros

Forfait professionnels (inscription+pauses café+buffets déjeuner+repas de gala) : 200 euros

Comité scientifique

- **Jean-Luc BOUILLON**, Université de Rennes 2, France
- **Camille CAPELLE**, Université de Bordeaux, France
- **Stéphane CHAUDIRON**, Université de Lille SHS, France
- **Simon COLLIN**, Université du Québec à Montréal, Canada
- **Anne CORDIER**, Université de Rouen, France
- **Eric DACHEUX**, Université de Clermont-Ferrand, France
- **David DOUYÈRE**, Université de Tours, France
- **Clément DUSSARPS**, Université de Bordeaux, France
- **Mabrouka EL-HACHANI**, Université de Lyon 3, France
- **Pierre FASTREZ**, Université Catholique de Louvain, Belgique
- **Cécile GARDIÈS**, ENSFEA, Toulouse, France
- **Sophie JEHEL**, Université Paris 8, France
- **Sirkku KOTILAINEN**, Université de Tampere, Finlande
- **Anne LEHMANS**, Université de Bordeaux, France
- **Vincent LIQUETE**, Université de Bordeaux, France
- **Franc MORANDI**, Université de Bordeaux, France
- **Dominique MAUREL**, Université de Montréal, Canada
- **Céline PAGANELLI**, Université Montpellier 3, France
- **Nathalie PINÈDE**, Université Bordeaux Montaigne, France
- **Jean-Luc RINAUDO**, Université de Rouen, France
- **Soufiane ROUISSI**, Université Bordeaux Montaigne, France
- **Brigitte SIMONNOT**, Université de Lorraine, France
- **Karel SOUMAGNAC**, Université de Bordeaux, France
- **Berengère STASSIN**, Université de Lorraine, France
- **Lise VERLAET**, Université Montpellier 3, France
- **Manuel ZACKLAD**, CNAM, France

Comité d'organisation

- **Camille CAPELLE**, Université de Bordeaux, France
- **Anne CORDIER**, Université de Rouen Normandie, France
- **Clément DUSSARPS**, Université de Bordeaux, France
- **Anne LEHMANS**, Université de Bordeaux, France
- **Vincent LIQUETE**, Université de Bordeaux, France
- **Valentine MAZURIER**, Université de Bordeaux, France
- **Franc MORANDI**, Université de Bordeaux, France
- **Julie PASCAU**, Université de Bordeaux, France
- **Karel SOUMAGNAC**, Université de Bordeaux, France